

Monténégro : libérez le journaliste Jovo Martinović

[Human Rights Watch](#) | vendredi 23 septembre 2016

Un journaliste d'investigation monténégrin, accusé sans preuves de trafic de drogue, est en détention provisoire depuis onze mois. Human Right Watch demande sa libération.



D. R.

La date du procès du journaliste Jovo Martinović n'a pas encore été décidée. Sa longue détention provisoire et l'échec de l'accusation à présenter des preuves crédibles contre lui sont une violation de ses droits, affirme Human Rights Watch (HRW).

« Jovo Martinović, un journaliste respecté qui enquête sur le crime et la corruption a passé 11 mois derrière les barreaux sans la moindre preuve contre lui », a déclaré Hugh Williamson, directeur de HRW pour l'Europe et l'Asie centrale.

Les autorités compétentes doivent immédiatement relâcher Jovo Martinović et fournir à son avocat toutes les preuves contre lui, a écrit HRW au Premier ministre Milo Đukanović. Si le procureur maintient les accusations, le procès doit se conformer aux normes internationales, dont celles de la Convention européenne des droits de l'Homme.

Jovo Martinović a rejeté les accusations, avançant que ses seuls contacts avec le crime organisé ont uniquement eu lieu dans le cadre de son travail de journaliste. Ces quinze dernières années, Jovo Martinović a réalisé des enquêtes sur la corruption, les crimes et les crimes de guerre dans les Balkans,

développant un réseau d'informateurs parmi les bandes criminelles. Il a publié dans des journaux aussi prestigieux que *The Economist*, *Süddeutsche Zeitung*, *The Financial Times* et *VICE*.

Les autorités l'ont arrêté le 22 octobre 2015. Il est soupçonné d'avoir participé à un trafic de drogue. Le 8 avril 2016, après que Jovo Martinović a été détenu près de six mois, le Bureau du procureur l'a inculpé en même temps que treize autres personnes.

Les deux requêtes de son avocat visant à libérer son client sous caution ont été rejetées sans que les autorités ne fournissent la moindre justification. Le 19 septembre, le procureur a fourni à Jovo Martinović deux déclarations le compromettant, émanant de deux de ses co-accusés qui ont manifestement choisi de coopérer avec la justice en échange d'une réduction de peine. Aucune autre preuve contre lui ne lui a été fournie.

Ses collègues journalistes ont attesté de son intégrité et de son professionnalisme. Le Comité pour la protection des journalistes et Reporters sans frontière ont déjà condamné la détention de Jovo Martinović. Le 2 septembre, la Fédération internationale des journalistes, la Fédération européenne des journalistes et le syndicat des médias du Monténégro ont demandé sa remise en liberté en attendant l'ouverture de son procès.

En juillet 2015, un rapport de HRW sur les Balkans occidentaux, *Un métier difficile : la liberté des médias attaquée*, rapportait les restrictions à l'encontre de la liberté de la presse au Monténégro, au Kosovo, en Serbie et en Bosnie-Herzégovine.



*Cet article est produit en partenariat avec l'[Osservatorio Balcani e Caucaso](#) pour le [Centre européen pour la liberté de la presse et des médias \(ECPMF\)](#), cofondé par la Commission européenne. Le contenu de cette publication est l'unique responsabilité du *Courrier des Balkans* et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.*